



# Milieu industriel, quelles solutions pour favoriser la biodiversité ?

exemple du Logiparc 03



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



**Le déclin de la biodiversité est à l'heure actuelle un enjeu majeur pour la planète. Plusieurs facteurs sont responsables dont l'artificialisation des milieux et l'aménagement du territoire. Les études d'impact, instaurées par la loi du 10 juillet 1976 tendent à éviter, réduire et compenser les impacts des projets sur l'environnement (mesures ERC).**



Or les mesures mises en place sont souvent insuffisantes pour limiter la destruction des habitats et des espèces. Il est possible d'agir en mettant en place des moyens supplémentaires pour limiter ces impacts et conserver un cadre de vie satisfaisant, notamment sur à proximité des zones industrielles.

Cette démarche est notamment mise en œuvre sur la zone d'activité du Logiparc 03 dans l'Allier, projet porté par Moulins Communauté. En vue d'assurer l'efficacité des mesures, la LPO AuRA a accepté d'accompagner le porteur de projet pour mettre en œuvre les mesures ERC sur ce site.

Ainsi, un plan de gestion a été rédigé par la LPO en proposant des mesures complémentaires à l'étude d'impact, dont la rédaction d'une brochure à destination des industriels pour les impliquer dans cette démarche à l'échelle de leur entreprise, car la préservation de la biodiversité ne s'arrête pas qu'aux documents réglementaires.



# Enjeux écologiques du Logiparc O3

# Espèces à enjeux du Logiparc 03

La Sologne Bourbonnaise, région d'étangs, est remarquable par la diversité d'oiseaux qu'elle abrite. Le Logiparc 03 est situé en plein cœur de ce territoire et regorge également d'espèces emblématiques du Bocage Bourbonnais.

## OISEAUX

L'intérêt du Logiparc 03 pour l'avifaune réside dans le réseau de zones humides qu'il possède, pour les effectifs de rapaces nocturnes et pour les oiseaux hivernants. Quelques raretés peuvent également être vues en migration.



Les espèces les plus emblématiques sur le Logiparc 03 sont le Crapaud calamite, dont l'aire de répartition est très fragmentée dans le département, et le Triton crêté, espèce difficilement observable.

## AMPHIBIENS

## CISTUDES D'EUROPE

Il s'agit d'une tortue aquatique évoluant au sein des étangs et lacs, dont le département de l'Allier constitue l'un des quatre noyaux de population française. La population sur le Logiparc 03 est estimée à 35 individus.



On dénombre 43 espèces de Libellules sur le Logiparc 03, soit 62 % de la diversité de l'Allier. L'un des enjeux majeurs sur le Logiparc 03 concerne la présence de la Cordulie à deux taches, espèce relativement rare en France.

## LIBELLULES

# Les corridors écologiques du Logiparc O3

Deux zones sensibles, appelées corridors écologiques, ont été retirées du périmètre d'aménagement du Logiparc O3. Ces deux cordons le traversent selon un axe nord-sud et permettent de conserver la fonctionnalité de la Trame Verte et Bleue. Plusieurs actions ont donc été mises en place sur ces corridors pour compenser au mieux les impacts du projet.

## CRÉATION DE MARES ET D'UNE ZONE HUMIDE

13 mares et une zone humide ont été recrées sur le site afin de compenser la perte d'habitats aquatiques suite aux aménagements.



## RESTAURATION DES ÉTANGS

Les deux chapelets d'étangs présents sur le Logiparc O3 ont fait l'objet de restauration écologique. Ainsi, les berges ont été profilées en pente douce, une anse a été aménagée tout comme l'implantation d'une roselière.



## DUNES DE PONTE

La Cistude d'Europe a besoin d'un sol meuble pour assurer sa reproduction. L'artificialisation des sols a réduit ces zones favorables. Trois dunes de pontes ont été aménagées sur les corridors pour compenser cette perte d'habitat.



# *Favoriser la biodiversité sur mon site industriel*



## Espèces concernées

On retrouve au sein des milieux artificialisés, dont les parcs industriels, une biodiversité de « proximité ». Ces espèces sont dites anthropophiles et s'accommodent de la présence humaine.

### OISEAUX

Quelques espèces d'oiseaux se sont acclimatées et sont dépendantes à la présence de l'Homme. L'Effraie des clochers par exemple, fréquente les vieilles granges et les clochers d'églises pour installer sa nichée. L'Hirondelle de fenêtre, quant à elle, niche sous les toits des vieux édifices ou dans les anfractuosités des bâtiments.

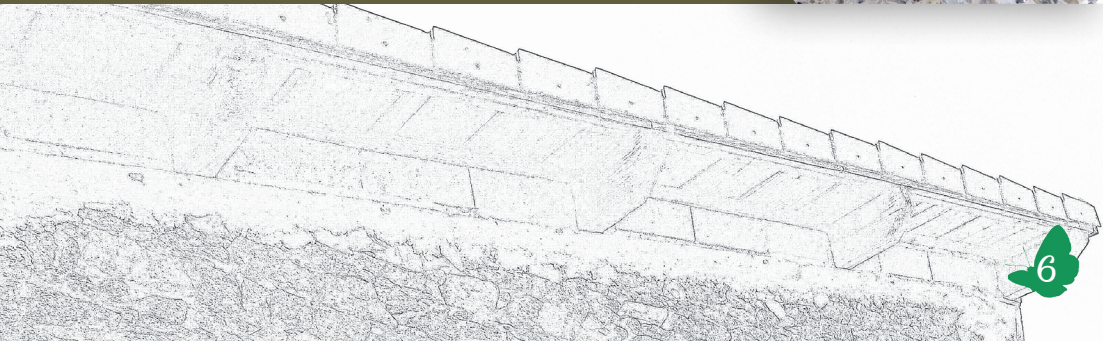


Les vieilles bâtisses peuvent accueillir une colonie de chauves-souris ou juste quelques individus. Il s'agit pour la plupart du temps de Pipistrelle, et plus rarement de Rhinolophe.

### CHAUVES-SOURIS

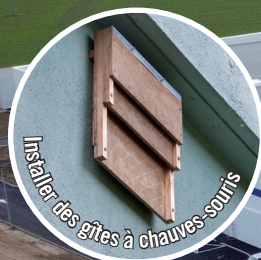
### AMPHIBIENS

Il arrive de temps à autre de rencontrer un amphibien dans son jardin. L'Alyte accoucheur, par exemple, affectionne les interstices des vieux murets en pierre pour s'abriter en journée et est donc potentiellement présent dans les milieux anthropiques.



# Quelles mesures pour favoriser la biodiversité dans les milieux industriels

La sensibilisation et l'information des industriels permet de mettre en place, à leur échelle, des actions pour limiter leur impact sur l'environnement, en adoptant une gestion pertinente de leur espace. Pour cela, différentes possibilités sont présentées dans ce document pour les impliquer dans la préservation de la biodiversité.



Installation de nichoirs, gîtes et abris en faveur de la biodiversité - p. 9

Gestion différenciée des espaces verts - p. 10

Bassins, milieux humides et mortalité - p. 11

Limitier la pollution lumineuse - p. 12



# Installation de nichoirs, gîtes et abris en faveur de la biodiversité

De nombreuses espèces utilisent des cavités naturelles pour assurer leur reproduction. L'installation de cavités de substitution est une alternative intéressante pour favoriser la biodiversité sur les milieux anthropisés.

## NICHOIRS À OISEAUX

Il existe différents types de nichoirs selon les espèces. On retrouve les nichoirs dits « fermés » pour les Mésanges, les nichoirs semi-ouverts pour les Rouges-gorges par exemple. Les préaux sont également intéressants pour poser d'autres types de nichoirs, notamment pour les Hirondelles.

Toutes installations de nichoirs nécessitent néanmoins quelques précautions :

- Privilégier une exposition sud/sud-est ;
- Restreindre l'accès aux prédateurs par le choix d'implantation
- Fixer solidement les nichoirs ;
- Diversifier le type de nichoirs ;
- Entretenir régulièrement les nichoirs en septembre/octobre.



## GÎTES À CHAUVES-SOURIS

D'autres types de cavités artificielles existent dont les gîtes à chauves-souris. Là encore, des précautions doivent être prises :

- Ne pas poncer le bois afin de conserver des points d'accroche pour les chauves-souris ;
- Poser les nichoirs à environ 3 m de hauteur pour limiter la prédation et le vandalisme.

# Gestion différenciée des espaces verts

Les espaces verts, même de faibles surfaces, peuvent être intéressants pour la faune. Cela nécessite néanmoins une approche écologique dans la conception et dans l'entretien de ces espaces.

C'est la gestion différenciée :



Dans la conception des espaces verts

- Choisir des plantes autochtones et proscrire les plantes ornementales exogènes ;
- Ne pas lutter systématiquement contre les plantes sauvages et conserver un secteur sans intervention ;
- Diversifier les espèces de plantes ;
- Choisir des espèces offrant des ressources alimentaires intéressantes pour la faune comme les plantes nectarifères, mellifères, les baies et les arbres fruitiers.

Dans la gestion des espaces verts

- Exclure les produits phytosanitaires et privilégier les solutions écologiques ;
- Adapter les périodes d'entretien pour limiter les impacts sur la faune ;
- Augmenter les hauteurs de coupe, diminuer la fréquence d'intervention ;
- Récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage ;
- Utilisation d'un paillage naturel.



Il convient également de :

- Sensibiliser et informer les salariés sur les méthodes mises en place ;
- Intégrer la gestion différenciée et la préservation de la biodiversité dans le cahier des charges des prestataires en entretien des espaces verts
- Proposer un compost collectif pour les salariés.
- Adapter l'imperméabilisation des sols en fonction de leurs usages (zones de parking, zones de circulations, ...)
- Favoriser les zones de stationnement des VL sur des sols adaptés et perméables

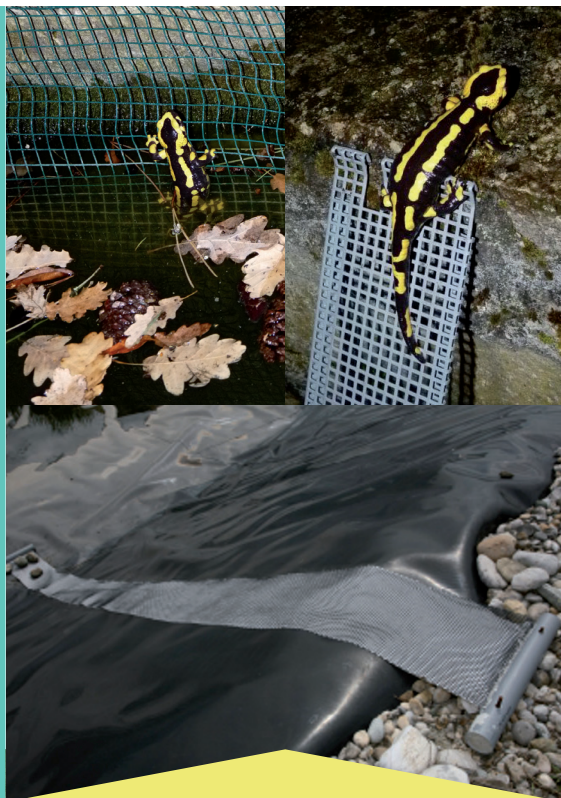
# Bassins, milieux humides et mortalité

Les milieux aquatiques regorgent de vie et attirent de nombreuses espèces. Dans certains cas, ils peuvent représenter des pièges mortels pour la faune, mais des mesures sont possibles pour favoriser la faune aquatique et limiter les destructions involontaires.

## AMÉNAGEMENT DE MARES

Il est possible d'aménager des mares pour accueillir la faune aquatique. Pour cela, il convient de respecter quelques conditions :

- Aménager les mares en pente douce (< à 20%) ;
- Diversifier les profondeurs ;
- Imperméabiliser les mares avec une membrane géotextile ;
- Installer des abris aquatiques (blocs de pierre et troncs d'arbres) ;
- Récupérer les eaux pluviales de toiture pour l'alimentation des mares ;
- Préférer la colonisation naturelle par la flore aquatique.
- Les positionner éloignées et en dehors des zones de circulation des véhicules



## BASSINS D'ORAGES

Les bassins de rétention présentent des configurations néfastes pour la faune. Les bassins avec de fortes pentes et recouvertes par une géomembrane empêchent les amphibiens et mammifères de sortir, ces derniers finissant par mourir d'épuisement et/ou noyade. Il est alors possible d'implanter des échappatoires : géotextile spécifique, grille ...



## Limiter la pollution lumineuse

La pollution lumineuse occasionne des effets indésirables sur la biodiversité ayant pour **conséquences** :

### ENTRAVE AUX CORRIDORS ÉCOLOGIQUES ET AUX DÉPLACEMENTS

Certaines espèces nocturnes fuient la lumière et la présence d'éclairages occasionne une véritable barrière pour leur déplacement, notamment pour les Chauves-souris.

### DÉRANGEMENT DES OISEAUX MIGRATEURS

La lumière nocturne désoriente les oiseaux migrateurs en les détournant de leur route migratoire et en augmentant les risques de mortalité par collision.

### DÉREGLEMENT BIOLOGIQUE ET COMPORTEMENTAL

Chaque être vivant possède une horloge biologique interne et l'éclairage artificiel tend à dérégler ce mécanisme en perturbant le sommeil, la reproduction... Chez les amphibiens par exemple, cela engendre une diminution du succès d'éclosion des têtards.

Pourtant, des **mesures simples** peuvent être mises en place pour limiter ces impacts :

- Diminuer l'intensité lumineuse des éclairages extérieurs ;
- Orienter intelligemment les luminaires, en direction du sol ;
- Restreindre la durée d'éclairage uniquement aux activités de l'entreprise et/ou par l'installation de détecteurs ;
- Choisir préférentiellement les spectres lumineux les moins impactant pour la faune (lumière orange).

# Pour aller plus loin : les Refuges LPO - Premier réseau de jardins écologiques

Les Refuges LPO est un programme visant à inciter et à engager les propriétaires fonciers à préserver et à favoriser la biodiversité sur leur terrain, notamment par la mise en place de bonnes pratiques de gestion et d'entretien de leur terrain.



Ce programme se décline en 3 catégories :

## REFUGES PARTICULIERS

Toutes personnes soucieuses de l'environnement et disposant d'un espace extérieur (jardins, balcons...) peuvent l'inscrire au programme refuge LPO tout en s'engageant à respecter une charte de bonne conduite.



Nichoir à mésanges

## REFUGES ETABLISSEMENTS

Ces refuges concernent les écoles, hôpitaux, centres de loisirs et toutes autres structures accueillant du public. L'objectif est de créer un projet pédagogique de sensibilisation à la préservation de la nature, notamment en impliquant les usagers.



Gîte à insectes

Pour plus de renseignements,  
contacter :

Ligue pour la  
Protection des Oiseaux  
AuRa délégation  
Auvergne

[auvergne@lpo.fr](mailto:auvergne@lpo.fr)

04 73 36 39 79

## REFUGES PERSONNES MORALES (COLLECTIVITÉS ET ENTREPRISES)

À destination des élus et chefs d'entreprises, les refuges personnes morales sont conçus pour mettre en place des actions concrètes sur un espace pour favoriser la biodiversité, notamment en bénéficiant d'un accompagnement de la part de la LPO, tout en améliorant le cadre de vie des usagers. Pour cela, la LPO propose, au regard d'une expertise écologique, des mesures spécifiques pour préserver et favoriser la biodiversité.



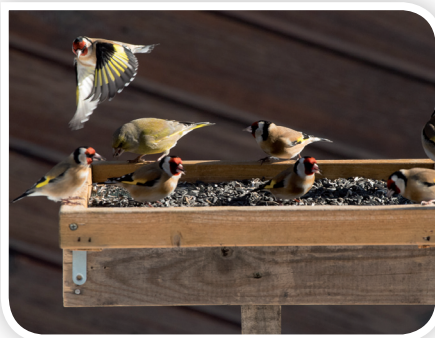
Mare



Hirondelles de fenêtre



Zone fleurie



Mangeoire



**AGIR** pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## **Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne Rhône-Alpes**

Délégation Auvergne

2 bis rue du Clos-Perret  
63100 Clermont-Ferrand

04 73 36 39 79

<http://www.lpo-auvergne.org/>



## **Moulins Communauté**

### **Direction du développement économique**

8 place Maréchal de Lattre de Tassigny  
03000 Moulins

04 70 48 54 54

<http://www.agglo-moulins.fr/>



## **EVOLEA**

### **La Coopérative Habitat de l'Allier**

29 rue de la Fraternité  
03000 Moulins

04 70 48 16 00

<https://www.evolea.fr/>

**Texte :** LPO AuRA

**Crédits photos :** © Christian Bouchardy, © Charline Giraud, © Yan Le Joliff, © Guillaume Le Roux, © Claude Louet, © Alexis Renaux, © Romain Riols, © EVOLEA, © Les Jardins de la Solidarité, © LPO AuRA

**Imprimé par :** ALPHA NUMERIQ, rue de Bad Vilbel - Zone de l'Etoile, 03000 Moulins Sud

